



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 24 Avril 2015**

**Membres du Conseil Municipal présents :**

Alfred INGWEILER, Maire

Mme Michèle PARISOT épouse MULLER, M. François SCHNELL, Adjoint

M. Jacky KUNTZ, Mme Francine BOUTY, M. Richard ROBERT, M. Gilbert KUNTZ, Mme Sonia FROHN,  
Mme Isabelle BATISTA, M. Claude STRINTZ, M. Stéphane POUVIL, Mme Eliane GASTEBOIS, M. Patrick  
BLANCHONG.

**Absents excusés :** M. Nicolas STEPHAN, Mme Myriam VIX.

M. Le Maire salue l'assemblée et remercie :

- Le comité de rédaction pour la réalisation, l'édition et la distribution du BIC n°4.
- Les participants à l'opération "nettoyage de printemps"
- Les assesseurs et les membres du bureau qui ont tenu une permanence lors de l'élection des conseillers départementaux des 22 et 29 Mars.

-----  
**2015.04.01 - Désignation du secrétaire de séance :**

M. Claude STRINTZ a été désigné secrétaire de séance.

**2015.04.02.- Approbation du compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> Avril 2015 :**

M. Le Maire relève que M. Richard ROBERT était bien absent lors de cette séance et qu'il n'a donc pas participé au vote contrairement à ce qui a été indiqué dans le compte-rendu. Il souligne que cette absence n'a eu aucune conséquence sur les décisions prises.

Le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> Avril 2015 **a été accepté à l'unanimité** des membres présents.

**2015.04.03.- Chasse : Cession de Bail :**

M. Le Maire rappelle que la chasse a été louée par convention de gré à gré à "l'association de chasse du DAUBENSCHLAG" représentée par MM ARBOGAST –Président - et PIRALLA Vice-président.

Par courrier du 12 Mars 2015, les deux présidents demandent le transfert des deux baux (lot "forêt" et lot "plaine") au nom de M ARBOGAST Robert car ils envisagent la dissolution de l'association.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,



**Vu** le Code de l'Environnement,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024,

**Vu** la convention de gré à gré du 31 Octobre 2014 entre la commune d'Ernolsheim les Saverne et l'Association DAUBENSCHLAG représentée par MM ARBOGAST Robert Président et PIRALLAT Bernard Vice-Président

**Vu** la demande en date du 12 Mars 2015 de M. ARBOGAST Robert Président et M. PIRALLAT Bernard Vice-Président de l'Association DAUBENSCHLAG locataires de la chasse lot 1 et lot 2 de céder la convention de gré à gré à M Robert ARBOGAST domicilié 7, Rue du Moulin à BRUMATH (67170)

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS :**

- D'approuver la demande de cession pour les lots 1 et 2 tels que décrits dans la convention de gré à gré ci-dessus évoquée
- d'agréer la candidature de M. Robert ARBOGAST
- d'approuver l'avenant de cession et autorise M. Le Maire à le signer.
- indique que la cession n'a pas pour effet de modifier les éléments de la convention de gré à gré, notamment le prix, la durée, l'objet, les conditions d'exécution.

Une copie de la convention de gré à gré est annexée à la présente délibération.

**2015.04.04.- Appel à la Générosité Publique et Subventions à répartir :**

Pour mémoire, le 13 Mars 2015 le conseil municipal a voté un crédit de **3 500,00 € (Trois mille cinq cent euros)** et l'a inscrit au budget primitif de l'exercice 2015 et imputé au compte 65 – article 6574.

M. le Maire rappelle que le don n'est pas attribué s'il n'y a pas de demande.

Après en avoir délibéré, le conseil **municipal vote à l'unanimité** des membres présents, la répartition des dons au titre de l'année 2015 comme suit :



### **A. Appel à la Générosité Publique**

- Timbre antituberculeux « Le Souffle c'est la Vie »	16,00 - €
- Campagne contre la Faim	16,00 - €
- Bleuets de France	16,00 - €
- Campagne Nationale en faveur des Aveugles	16,00 - €
- Prévention Routière	16,00 - €
- Croix-Rouge Française, secteur de Saverne	16,00 - €
- Handicapés Moteurs	16,00 - €
- Croix-Bleue de Saverne	16,00 - €
- Myopathes de France	16,00 - €
- Sclérosés en Plaques	16,00 - €
- Association des Paralysés de France	16,00 - €
- Ecole Alsacienne des Chiens-Guides d'Aveugles	16,00 - €
- Aids Délégation 67 (Lutte contre le Sida)	16,00 - €
- Association AREMANE (Association pour la Recherche et le Développement des moyens de lutte contre les Maladies Neurodégénératives)	16,00 - €
- Fondation du Patrimoine – Délégation régionale Alsace	50,00 - €
- Association « Garde, aide et réconfort à domicile des personnes dépendantes »	77,00 - €
- Campagne contre le Cancer	77,00 - €
- G.I.P.H. (Association pour l'Insertion des personnes handicapés physiques)	84,00 - €
- Les Restos du cœur	30,00 - €
- La Banque alimentaire	30,00 - €

---

**SOUS - TOTAL :** **572,00 €**

### **B. Subventions à Répartir aux associations**

Les propositions :

- AAPEJE (Association des Parents d'Elèves)	50,00 - €
- Amicale des Donneurs de Sang – Ernolsheim-lès-Saverne	80,00 - €
- Association « PRO-DAUBENSCHLAG » - Ernolsheim-lès-Saverne	80,00 - €
- U.N.I.A.T. – Ernolsheim-lès-Saverne	80,00 - €
-A.P.P. Ernolsheim/Neuwiller	90,00 - €
- Association « A.S.K. » - Ernolsheim-lès-Saverne	100,00 - €
- Syndicat des Producteurs de Fruits et Distillateurs	115,00 - €
- Coopérative Scolaire – RPI d'Ernolsheim-lès-Saverne	150,00 - €
- CLUB VOSGIEN – Ernolsheim-lès-Saverne	160,00 - €
- A.P.P. Ernolsheim-lès-Saverne	160,00 - €
- F.C.E. – Ernolsheim-lès-Saverne	170,00 - €
- Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers – Ernolsheim-lès-Saverne	200,00 - €

---

**SOUS-TOTAL :** **1 435,00 €**



**Soit un total général de : 2 007,00 €.**

Le conseil Municipal **vote à l'unanimité** des membres présents, la répartition des subventions proposée au titre de l'année 2015

Le conseil maintient les subventions exceptionnelles suivantes :

- 50,00 €** pour chaque association qui participera à l'animation du messti (confection d'un char par exemple.)
- 10,00 €** par participant actif de l'équipe d'Ernolsheim aux festivités des jeux Inter Villages organisés par le RAJ (réseau animation jeunesse).
- 10,00 €** de participation par jour et par enfant, pour les voyages scolaires.

#### **2015.04.05.- Demande de subvention du FCE pour machine à tracer :**

Le 8 Avril 2015, la commune a réceptionné un courrier du président du FCE expliquant au maire que l'utilisation de la chaux pour le traçage du terrain est fortement déconseillée. Le club souhaite acquérir une nouvelle traceuse, présente un devis de 541.20 € TTC et sollicite la municipalité pour une subvention exceptionnelle.

Le conseil Municipal **après débat, décide à l'unanimité** des membres présents, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 250,00 € pour l'acquisition de cette machine. Dit que cette subvention sera versée sur présentation de la facture dûment acquittée.

#### **2015.04.06.- Achat du terrain « KUSTER » :**

Dans la continuité des délibérations du CM des 26 juin 2009 et 25 septembre 2009 qui autorisaient la commune d'acheter une parcelle de terrain appartenant à M et Mme CALLEGHER Alexandre et Angélique pour élargir le chemin à 5 mètres au lieu-dit « rue neuve », M. Le Maire informe qu'il a été sollicité par les héritiers de M. KUSTER Roland qui **consentent** également à céder une parcelle de leur terrain pour permettre à la commune de prolonger le chemin existant

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- décide d'acquérir, par acte de vente administratif, la parcelle n°569/473 et 570/140, section 4, lieu-dit « Rue Neuve » appartenant aux héritiers de M KUSTER Roland, d'une contenance de 0,40 are, au prix de 1982 €/are
- dit que cet achat se fera par acte administratif et autorise Mme MULLER PARISOT Michèle, adjointe au maire à le signer
- dit que le crédit nécessaire à l'acquisition de ce terrain est prévu au budget primitif de l'exercice 2015
- sollicite par la présente l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement en vertu de l'article 21-I de la loi n° 82.1126 du 29 décembre 1982



### **2015.04.07.- Points particuliers présentés par le Maire :**

#### **→ CAUE (projet salle communale) :**

- Suite à la première réunion avec le CAUE représentée par Mme HILBERT, trois cabinets de géomètres ont été sollicités pour fournir un devis pour le relevé topographique. La réception des offres est en cours, et la décision imminente.

- Groupe de travail : M le Maire propose de constituer un groupe de travail dédié au projet "Salle communale". Il rappelle que pour être efficace le nombre de membres d'un tel groupe devrait être restreint tout en n'excluant personne. Il propose que la commission "fêtes" soit la base de ce groupe. M. Gilbert KUNTZ pense qu'on aurait pu faire appel à la commission "construction". Il s'étonne d'ailleurs que cette commission n'ait jamais été réunie pour l'analyse des demandes de permis de construire (PC) et des déclarations de travaux. (DT)

M. Le Maire lui explique l'inutilité durant le dernier mandat de cette commission et informe le conseil que cette inutilité lui a été confirmée par le service instructeur.

Mme Isabelle BATISTA estime qu'il est important que les Conseillers soient au courant des dossiers déposés.

M le Maire prend acte et propose que désormais cette information leur soit communiquée au fil de l'eau par la secrétaire.

Suite à ces échanges, le groupe de travail "Salle communale" sera composé de : Alfred INGWEILER, Michèle MULLER PARISOT, François SCHNELL, Jacky KUNTZ, Gilbert KUNTZ, Sonia FROHN, Myriam VIX, Eliane GASTEBOIS et Patrick BLANCHONG.

- M. Le Maire informe le conseil qu'une première matinée « visites de salles » avec Mme HILBERT, aura lieu le 28 Mai.

#### **→ FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE de COMMUNES de la Région de SAVERNE (CCRS) :**

M. Le Maire informe les Conseillers que la CCRS a décidé d'arrêter à partir de cette année le système de versement de fonds de concours (=subventions). Ces fonds de concours pouvaient s'élever jusqu'à 100 000 €. Ils devaient répondre à des critères stricts.

M. Le Maire remet un tableau aux Conseillers qui résume l'ensemble des fonds qui ont été distribués depuis 2006 ainsi que l'objet des projets. Ce tableau se passe de commentaire.

M le Maire indique que la CCRS a décidé de remplacer le système actuel par une répartition annuelle entre les communes d'un montant global (pour 2015 : 400 000 euros). Cette répartition repose sur cinq critères discutables. Il a demandé à la CCRS le détail d'application de ces critères.

Il regrette que la CCRS passe brutalement d'une logique d'investissement à une logique de fonctionnement et le manque de réaction des communes dites « petites » alors que seules 15 (sur 28) parmi elles ont bénéficié d'une subvention.



→ **Lotissement** :

-M le Maire informe le Conseil que la voirie du lotissement sera réalisée par la SAREST en septembre 2015.

- Il signale également qu'un terrain « SAREST » est en cours de vente et que la vente du 4ème terrain « communal » va se réaliser. Il resterait donc 3 terrains à vendre.

→ **DIVERS** :

- La LIGNE de TRESORERIE a été ouverte, aucun souci particulier.

- Le gravillonnage (bi-couche) du MITTELWEG dans le prolongement de la rue St Jean a été réalisé.

- Le Plan de sécurité « CONFINEMENT » de l'école a été programmé le 23.04, et tout s'est bien déroulé.

- La remise de médailles Pierre LANNIER a eu lieu début avril en la Mairie à l'occasion d'une belle cérémonie.

**2015.04.08.- Rapport des commissions » :**

- COMMISSION « COMMUNICATION » : Elle s'est réunie pour la préparation et distribution du dernier numéro du BIC.

- COMMISSION « FLEURISSEMENT » : S'est réunie le 30 Avril pour choisir l'entreprise qui aura en charge l'aménagement de la Rue des Vergers. Deux sur cinq ont été retenues dans un premier temps. Le choix final s'est porté sur la société HALBWACHS. Il reste encore à arrêter la solution de sécurisation dans le virage « Guss » du côté « Schnell René ». L'ensemble des dépenses pour l'aménagement de la rue s'élèvera à environ 10 000 euros.

Par ailleurs le fleurissement du village va également démarrer mi-mai. Un appel à bénévoles pour les aider à mener à bien ce projet est lancé.

- COMMISSION « FETES » : A réuni tous les présidents et responsables d'associations le lundi 13 Avril pour présenter et discuter la nouvelle organisation des festivités du 13 Juillet. Un compte-rendu a été envoyé à chaque représentant.

Fêtes des aînés programmée le 03 Mai, dernière mise au point lundi 27 Avril.

- COMMISSION « SECURITE » : Suite au marquage des emplacements de parking, Mme Sonia FROHN prend la parole pour revenir sur la lettre que la commune a réceptionnée concernant la « suppression des stationnements ». Elle voudrait simplement insister sur le fait que la commune n'a pas supprimé de places. M. Le maire rappelle que le but de la municipalité est de « rendre » le trottoir aux piétons et que le premier intérêt de la commune est de privilégier la SECURITE pour les piétons et particulièrement celle des enfants.



- M. François SCHNELL annonce que les travaux de la maison de séjour à MONSWILLER sont terminés.
- M. Gilbert KUNTZ en tant que référent présente le Parc et ses activités. (Voir compte-rendu annexé). Il souhaite aussi rappeler que comme chaque année, la journée du patrimoine aura lieu fin septembre. Un appel a été lancé à toute personne qui a des idées afin de promouvoir le village. Il rappelle aussi qu'il va reconduire la traditionnelle visite guidée du village début Juin.

**La séance a été close à 22 heures 25**

**Le secrétaire de séance** : M. Claude STRINTZ

**Les membres du conseil** :

Mme Michèle PARISOT épouse MULLER

M. François SCHNELL

M. Jacky KUNTZ

M. Gilbert KUNTZ

Mme Francine BOUTY

**Présentation du PARC** –Parc Naturel Régional des Vosges du Nord- et de quelques unes de ses activités. Cela va faire bientôt un an que je suis référent communal du Parc. Je tiens à vous relater quelques activités que j’y ai suivies.

*L’objectif principal du PNRVN est le développement durable de son territoire, c-à-d la recherche constante d’un équilibre entre les activités humaines et le respect de l’environnement.*

Ainsi différentes missions lui sont attribuées :

- L’observatoire du territoire, ce qui s’y passe ... entre autre, *Natura 2000*
- Respect de la nature avec un accent particulier dans les domaines de l’eau avec la *MER* (Maison de l’Eau et de la Rivière au Donnerbach), de la forêt (*Prosilva* : sujet déjà abordé après ma formation) ; les vergers dont les arbres à hautes tiges à développer,...
- Le terroir : il existe des marchés paysans transfrontaliers, pour souligner la coopération avec le *Naturpark Pfälzerwald* (du Palatinat voisin), ensemble aussi appelé Biosphère
- La conservation des musées et leur développement
- Le tourisme durable avec le développement de *Best of wandern* (des circuits mais aussi de gîtes) pour les promeneurs
- Et enfin l’aménagement du territoire pour :
  - *Habiter autrement*, qui présente avec la journée du *Printemps du Patrimoine* (cette année, le 21 juin) où des éco-rénovations particulières sont accessibles lors des Portes Ouvertes. On peut d’ailleurs également se former avec des petits stages *Mettre la main à la pâte* : réaliser du torchis, appliquer un crépis à la chaux (déjà suivi à Wimmenau), faire du béton de chanvre (les premiers stages ont d’ailleurs eu lieu à Ernolsheim, à la Maison 78 !), enduire à la terre crue, et bien d’autres encore. Ces stages sont bien sûr gratuits.
  - En 2014 j’ai participé à la formation sur l’isolation des bâtiments existants, rénovation thermique, à Ingwiller et le lendemain à une visite de chantiers près de Zweibrücken. Là, une rénovation en habitat d’un ancien moulin et une autre réhabilitation aux matériaux naturels d’une grande maison de ville nous ont été expliqués. Une contribution financière pour les repas et le transport avait été demandée. Une soirée d’information sur l’éco-rénovation a été proposée à Drulingen avec la présentation par le propriétaire d’une rénovation complète d’un ensemble logement et anciennes dépendances, à Hunspach. Ces moments de communications sont gracieux.
  - En 2015, il est prévu de nouveau un programme de 5 séquences de 2 jours de formation organisées par l’INSA (Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg qui forme ingénieurs et architectes) et le PARC pour les professionnels, pour un coût de 2 300€. Dans ce cadre, j’ai assisté récemment à l’INSA à *la rénovation thermique du bâti ancien* -sous l’égide de energie.vie- avec une présentation des sujets : isolation aux matériaux naturels, ossatures bois, chantiers exemplaires...
  - Il y a un mois, le Parc a participé à la découverte du projet de maison passive à Preuschdorf. Cette habitation, sans chauffage, avec pour isolant de la paille, est réalisée en ossature de bois de hêtre, une première nationale, où il fallut obtenir au préalable des labels particuliers ce qui a ralenti le chantier.
- L’AG 2014 du Parc s’est tenue, début mars, à Haspelschiedt, près de Bitche. Je participerai aux groupes de travail, tourisme durable et éco-rénovation.
- Durant l’hiver, un groupe de réflexion composé d’élus du Parc et de ceux du Pays de Saverne Plaine et Plateau s’est penché sur les projets locaux à encourager qui bénéficieront éventuellement d’une aide dans le cadre (européen) LEADER. J’ai participé à 3 réunions pour préparer ces sujets.
- 

Enfin, pour terminer l’exposé :

Rénover et mettre en valeur le bâti ancien, qui fait plaisir nos centres de village, est aussi le rôle de l’ASMA -Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne- dont je suis membre du comité. Comme le Parc et l’ASMA évoluent sur les mêmes créneaux techniques, il m’appartient de faire le lien entre ces deux associations pour comprendre et faire comprendre ce que l’une ou l’autre pratique déjà et pour trouver une synergie certaine.

A ce titre je mets à votre disposition *S’Blättel*, bulletin trimestriel qui présente les activités de l’ASMA.

Ainsi, Ernolsheim figure aussi dans la revue, avec photo !

Je vous remets aussi des supports techniques, l’un produit par le Parc et l’autre réalisé conjointement par le Parc et le *Naturpark Pfälzerwald*. Ces documents, très intéressants, qui traitent de la rénovation, de l’éco-rénovation du bâti ancien et de la mise en valeur du patrimoine communal et privé, seront aussi mis à disposition du public en mairie.

Je reste bien sûr à disposition pour tâcher de répondre à toute question.





République Française  
Département du Bas-Rhin  
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

M. Richard ROBERT

Mme Sonia FROHN

Mme Isabelle BATISTA

M. Stéphane POUVIL

Mme Eliane GASTEBOIS

M. Patrick BLANCHONG

**Le Maire :**  
Alfred INGWEILER